

Blois : quartier "éco-exemplaire" sur la friche Franciade

La Ville et l'agglomération de Blois (41) lancent l'aménagement de l'îlot Laplace sur les 30 000 m² de la friche Franciade, en entrée de ville. Sur cette nouvelle porte, la Ville, appuyée par l'Atelier Ruelle et par la SEM 3 Vals aménagement, veut

concevoir un "quartier éco-exemplaire" mêlant activités et logements, mais aussi un grand jardin public et des liaisons douces. Une centaine de logements, dont 70 maisons individuelles, devraient voir le jour. Les acteurs locaux s'investiront. Ainsi, Im-

obilier Centre Loire construira 16 logements et Terre de Loire Habitat 19. Un projet d'habitat participatif est également dans les cartons. ■

par (JIT)



Marseille : le port relance un appel à projets pour la reconversion du J1

Jamais deux sans trois. Après avoir déclaré sans suite une première consultation à l'automne 2014 (sous la forme d'un appel à manifestation d'intérêt), puis relancé un appel à projets sur une utilisation temporaire du site (jusqu'à fin 2018), les dirigeants du Grand port maritime de Marseille (GPMM) ont annoncé, le 28 juin, le lancement d'un nouvel appel à projets pour permettre les aménagements à long terme du hangar J1.

Avec pour mot d'ordre "Osez le J1", cette troisième consultation, dont le cahier des charges d'une cinquantaine de pages a été rédigé en concertation avec la Ville, concernera les trois niveaux (sauf la moitié du rez-de-chaussée conservée pour les besoins de l'activité portuaire) de ce bâtiment Eiffel (22 000 m²), vestige de l'âge d'or du port de commerce. Le GPMM mettra à disposition les abords de cet écrin idéalement situé à un jet d'ancre de la place de la Joliette et du Mucem : 16 500 m² de terre-pleins, 150 mètres linéaires de quai et le plan d'eau (4 000 m²) attenant au Sud du site. Une option est également prévue : les candidats pourront proposer des projets pour l'aménagement de la partie sud de la digue du large (700 m), qui jouxte le J1.

"Pas question de faire Miami et ses marinas !"

Pour Jean-Marc Forneri, président du conseil de surveillance du GPMM, cet appel à projets reflète *"l'ambition du port de valoriser son patrimoine foncier exceptionnel [400 ha dans les bassins est marseillais et 22 000 ha à Fos] dans un contexte marqué par une baisse des ressources de ses partenaires publics"*. Et de mettre en avant le caractère exceptionnel du site, qu'il rêve de transformer en *"contrepoint du Mucem"* : une balise urbaine dessinée *"par de grandes signatures internationales de l'architecture et de l'aménagement"* qui *"regrouperait activités industrielles, commerciales, immobilières, culturelles, loisirs... compatibles avec l'activité portuaire"*. Une contrainte qui exclut de facto des projets comme un casino ou une boîte de nuit, un temps avancés par les élus de ville.

Le port ne soutait pas non plus de projets mono-fonctionnels, une demande qui revient à éliminer les propositions purement tertiaires ou commerciales... *"Pas question de faire Miami et ses marinas !"*, prévient Jean-Marc Forneri. Le modèle serait plutôt *"celui d'Istanbul"*.

Une redevance d'occupation longue durée

Le maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin, préfère voir dans la reconversion du J1 *"l'occasion de parachever la requalification de la façade maritime"*, depuis le Mucem jusqu'à la Joliette, *"et de relier plus puissamment la ville et son port"*.

L'appel à projets s'adresse à *"des groupements pluridisciplinaires, représentés par un responsable de consortium et associant investisseurs et financeurs"*. Ces candidats devront rendre leur offre le 15 novembre 2017. Trois ou quatre d'entre eux seront retenus en mars 2018.

Après remise de l'offre définitive (été 2018), un jury international sélectionnera le lauréat fin 2018. Le critère financier sera évidemment prioritaire : les opérateurs devront en effet verser une redevance d'occupation longue durée (jusqu'à 70 ans) au GPMM. Et les occupants du J1 devront lui verser un pourcentage de leur chiffre d'affaires. Le président du port se prend à rêver d'un investissement *"de 150 à 200 M€"*. (WA)

◆◆◆ P3 a débuté la construction d'un nouvel entrepôt de 16 500 m² au sein du parc P3 Mszczonów, non loin de Varsovie. FM Logistic, déjà présent dans six autres parcs P3 en République tchèque, en Pologne et en Roumanie, occupera 7 300 m² dans ce nouveau bâtiment. L'entrepôt sera mis en service au troisième trimestre de 2017.

Blois : quartier "éco-exemplaire" sur la friche Franciade

La Ville et l'agglomération de Blois (41) lancent l'aménagement de l'Îlot Laplace sur les 30 000 m² de la friche Franciade, en entrée de ville. Sur cette nouvelle porte, la Ville, appuyée par l'Atelier Ruelle et par la SEM 3 Vals aménagement, veut concevoir un *"quartier éco-exemplaire"* mêlant activités et logements, mais aussi un grand jardin public et des liaisons douces. Une centaine de logements, dont 70 maisons individuelles, devraient voir le jour. Les acteurs locaux s'investiront. Ainsi, Immobilier Centre Loire construira 16 logements et Terre de Loire Habitat 19. Un projet d'habitat participatif est également dans les cartons. (JJT)

◆◆◆ Inaugurée en grande pompe le 29 juin, Station F, *"le plus gros incubateur de start-up au monde"*, accueille dès cette semaine ses premiers locataires, près de 3 000 entrepreneurs en herbe venus des quatre coins du globe, soit 1 000 start-up au total. 2 000 personnes étaient présentes à l'inauguration, parmi lesquelles Anne Hidalgo, maire (PS) de Paris, Emmanuel Macron, président de la République, et Xavier Niel, fondateur de Free et investisseur majoritaire du projet (250 M€). Cette ancienne gare de fret de 34 000 m² du 13^e arrondissement, revisitée par l'architecte Jean-Michel Wilmotte, a été aménagée pour plaire aux jeunes pousses du numérique. (JS)